



COMPTE RENDU CODIR GESMA

04/10/2018



Présents : J-C. Dubois, C. Bolliger, J.L. Maroyer, C. Jouin, Y. Chevalerias, P. Barthelet, S. Barthelet, A. François, F. Boerkmann, M. Bourdeau, T. Muller, D. Lachgar

Invités : D. Streiff, N. Mokrani, A. Gaumont, O. Louarme, C. Prégniard, I. Quantin, P. Giraud,

Excusés : I. Demonchaud, A. Leroux

Ordre du jour

Local Montauzier

Depuis la réfection des salles de cours de Montauzier, le tableau présent a été enlevé. Ces salles sont essentielles pour les cours. Il est donc nécessaire de voir ce qui peut être remis à la place (tableau fixe ou mobile).

AG GESMA

- Aura lieu le 16 novembre à l'auberge de jeunesse : demande réalisée auprès de l'auberge
- Sortants prochaine AG : Barthelet Sonia, Barthelet Philippe, Jouin Christian, Thierry Muller.

Nautilus

- Une demande a été faite pour utiliser la salle cardio. Il est possible de l'utiliser le lundi de 19h15 à 20 h et le mercredi de 19 à 20h : Il est toutefois nécessaire qu'un éducateur ou un adulte vienne ouvrir. Jean-Christophe se renseigne auprès de Julie Hédin pour se procurer des cartes.
- Factures compresseur : Le club a reçu 3 ans de facturation du compresseur en une fois (voir plus bas)

Forum du Sport

Résumé : Une réussite.

Mathis a assumé le rôle de mascotte du club avec brio dans la joie et la bonne humeur.

Source de la Touvre

- Modalités : le CSAR gère le planning des plongées dans les sources de la Touvre. Une demande est à faire au préalable.
- Expé CNPS du 28/09 au 01/10 annulé, reportée au 20/21 octobre

Subventions / Décoration

- Dossier sub ville d'Angoulême 2019 fait.

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social : 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale : chez M. Dubois 126 rue de l'épineuil 16710 Saint-Yrieix

- Médaille de bronze pour P. Giraud : l'arrêté est sorti. Le club est en attente de la date de remise.

Secourisme

- Saturomètre acheté : permettra d'intégrer sa manipulation dans la formation RIFA
- Date recyclage : Après les vacances de Noël pendant la fermeture de Nautilus

Suivi administratif et financier

- Point financier complet avant AG pour validation
5565 € de subvention (intègre les 2000 € de subvention de la région à reverser au Codep)
- Facture compresseur Nautilus :
2015/2016 : 819,80€ à payer
2016/2017 : 777,30€ à payer
2017/2018 : 736,40€ payée
- Facture du matos du codep : 1.132,00€ payer
- Les remises de chèques seront réalisées uniquement par le trésorier

Informations diverses

- Préparation de l'AG du 16/11, salle réservée
- Téléthon : 8 décembre 2019
- Courrier de remerciements à La Couronne : réalisé par Christian Jouin
- Remplir un Cerfa pour François Boerkmann pour le don d'une combinaison au club
- Cotisation St Lin : ne pas reprendre la cotisation

Été actif

- Angélique relance les communautés de commune pour les règlements non réalisés.
- Question à trancher : est-ce rentable de faire des baptêmes quand il y en a moins de 10 ?

Formations

- Formations : MF1 en cours de finalisation (François Boerkmann)
- Projet formation EH1 (baptême handicap physique)
- Prise en charge de l'hébergement des cadres lors des formations : pas de changement
 - Le stagiaire paie 96 €
 - Avec cette somme, le club paye les plongées des cadres pendant les formations et le transport
 - L'hébergement et la taxe de séjour sont payés par le stagiaire

Nage avec Palmes

- Planning des encadrements de nage avec palme pour les débutants
- Moins d'encadrants cette année pour réaliser des séances à destination : Annie propose de se répartir les créneaux pour qu'il y ait au minimum une séance par mois

Apnée

- Dossier subvention coupe de France : à régler avant la fin du mois

Site / Page Facebook

- Charente libre : faire un article sur les activités de l'été et la rentrée

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social : 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale : chez M. Dubois 126 rue de l'épineuil 16710 Saint-Yrieix

- Dominique Streiff et François se proposent pour aider à l'administration du site, un rapprochement est souhaitable avec Isabelle Demonchaud pour les modalités de fonctionnement.
- Banderole GESMA : la banderole est perdue. Il va être nécessaire d'en refaire une.

Matériel

- L'achat de matériel est pris en partie (50%) par le CODEP avec la subvention du département
- Etat des retours de matériel : manque toujours une bouteille et 4 pieuvres

Bio / Sorties

- Sortie en baie du mont saint Michel en mai 2019 : les inscriptions vont être lancées avant les vacances de Toussaint
- Mexique 2019 : 14 inscrits pour l'instant
- La sortie Brest : beau temps, plongées supers. Cela risque d'être la dernière fois avec ce club (vente du local, passage du bateau sous gestion communale...)
- Sortie Egypte : 22 personnes, dégradation de la faune et de la flore en 3 ans
- Sortie Royan : une plongée avec SAM DIVING le samedi 30 septembre s'est plutôt mal passée (perte d'une palanquée, pas du Gesma, qui a dérivé)
- Recensement des hippocampes du bassin d'Arcachon le 20 octobre.

Fourgon

- Bilan des règlements des km et rappel des modalités d'utilisation
- Yvon doit être au courant des utilisations du camion
- Des fiches de sortie devront être remplies par le responsable de la sortie.
- Les règlements doivent être remis au trésorier dans la semaine qui suit la sortie.

Commission Photo

- Achat d'un ordinateur et d'un programme de montage photo sur budget 2018/2019
- Stage P1 et V1 sur plusieurs week-end à Lormont
- Doodle pour formation : 9 personnes inscrites
- Pas de choix encore arrêté sur le mardi ou le jeudi

Fin de réunion 22h19

Prochaine réunion le 8 novembre 2018

La secrétaire de séance :
Dominique Lachgar

le président :
Jean-Christophe Dubois

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social : 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale : chez M. Dubois 126 rue de l'épineuil 16710 Saint-Yrieix